



Est ce une usurpation d'identité?

Par **sozzo**, le **27/05/2009** à **15:22**

Bonjour,

Suite à des problèmes lors de la construction chez nous de chauffages et autres, notre dossier est suivi par les assurances (pour remboursements, réparations...) et les contacts sont rompus avec cette société X.

Or ce midi, une société Y d'un autre nom, nous contacte (ma mère et moi soupçonnons que ce soit la société X ; voix, intonation, mimique et rappel incessant lorsque l'on ne décroche plus, tout à fait ce que la première société X nous faisait auparavant). Nous répondons aux questions de la dame qui devient de moins en moins agréable, puis raccrochons.

Persuadée qu'il s'agissait de la société X et non Y, nous appelons la société Y pour être sur qu'il s'agissait d'eux. La société Y nous dit alors que non, ils ne nous ont pas appelé.

Sachant que ce n'est pas notre identité qu'ils ont prises mais celle de quelqu'un d'autre pour nous soutirer des informations et nous raconter des mensonges, comment peut-on appeler ça?

(ok ok on aurait peut-être pas du répondre à ses questions blablabla mais après lui avoir dit trois fois que de toute manière ce que l'on disait n'avait pas de valeur puisque nous avions des doutes sur la personne et que nous n'étions peut-être pas sincère, nous avons répondu)

Merci d'avance.